

Assemblée nationale- Troisième séance du jeudi 19 juillet 2012

Projet de loi de finances rectificative pour 2012

Explication de vote sur l'ensemble du texte :

...

Mme la présidente. La parole est à M. Pierre-Alain Muet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pierre-Alain Muet. Mes chers collègues, à quoi ressemblerait la rentrée si nous en restions aux orientations inscrites dans le projet de loi de finances voté par l'ancienne majorité ? Un prélèvement fiscal sans précédent de 10,6 milliards sur les ménages, soit 400 euros de moins pour les 28 millions de ménages français ; une école privée des moyens de faire réussir tous les élèves du fait de la politique absurde de la RGPP consistant à ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ; le maintien de cette arme de destruction massive de l'emploi qu'est la subvention des heures supplémentaires (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), la France ayant été pendant cinq ans le seul pays à dépenser 5 milliards d'euros pour détruire des emplois quand tous les autres pays européens, eux aussi dans la crise, faisaient l'inverse en réduisant le temps de travail et en développant le chômage partiel ; le maintien de ce cadeau fiscal indécent que vous, la droite, avez voté il y a an, soit 2 milliards avec la division par deux de l'ISF.

Ce projet de loi de finances rectificative change absolument tout.

M. Christian Jacob. 7 milliards d'impôts en plus !

M. Pierre-Alain Muet. Il modifie complètement les priorités de la politique économique en donnant priorité à l'emploi, à l'école, à la justice fiscale.

M. Yves Jégo. Alice au pays des merveilles !

M. Pierre-Alain Muet. Ce texte est la première marche du redressement dans la justice qui fonde la politique de ce gouvernement et que le groupe SRC soutient en le votant. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)